

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20261409-04 Du 27 juillet 2026 RÉSEAU DE CHALEUR MARCHÉ DE FOURNITURE BOIS DÉCHIQUETÉ PROPOSITION AVENANT DE PROLONGATION
---	---	---

Nombre de membres				Date de la convocation	09.09.2026
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	09.09.2026
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	13	Pouvoir	1		

L'an deux mille vingt-six, le quatorze du mois de septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – DELORME D – DESSALCE S – CHATAING P – MAILLET-BERT P – SANTORO B – BONNEVAUX V – PITAVY A – CHABRIER C – DAURELLE T – GALLON S – BOUREILLE C – RIVAL N – DE CAESTECKER M – MEY L (13)

Absents avec pouvoir : SANTORO B (1)

Absents sans pouvoir : PITAVY A (1)

Secrétaire : Sandrine DESSALCES

RÉSEAU DE CHALEUR
MARCHÉ DE FOURNITURE BOIS DÉCHIQUETÉ
PROPOSITION AVENANT DE PROLONGATION

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que le marché de fourniture du bois déchiqueté pour le réseau de chaleur communal arrive à échéance en septembre 2026.

Considérant le contexte international, la flambée des prix des énergies et le contexte inflationniste qui en découle, Mr le Maire propose, plutôt que de lancer une nouvelle consultation dans cet environnement particulièrement instable, de prolonger le marché actuel de 9 mois, durée qui permettrait de couvrir la prochaine saison de chauffe.

L'application de la formule de révision des prix prévue au marché en cours fixe un prix de fourniture du bois déchiqueté à **26 € HT** le mètre cube apparent au lieu de 21.50 € tel que contractualisé au marché initial, soit une augmentation de 20 %.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;

- **Accepte** l'avenant de **prolongation de 9 mois** au marché de fourniture de bois déchiqueté pour le réseau de chaleur communal, pour un prix de fourniture de **26 € HT** le mètre cube apparent ;
- **S'engage** à réserver au budget chauffage les crédits nécessaires ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le mardi 15 septembre 2026.



Hervé BÉAL, Maire	Sandrine DESSALCES, secrétaire de séance
-------------------	--